COMMUNE de MONTPERREUX
25160

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JUILLET 2019 A 20H30

Le quinze juillet deux mille dix-neuf, le Conseil municipal de la commune de MONTPERREUX, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Daniel CAPELLI, Maire de Montperreux, à la suite de la convocation qui a été dressée le 9 juillet 2019.

Etaient présents :
Daniel CAPELLI
Serge BILLET
Corinne DEBORDEAUX
Valérie BENOIT
Michel GAGELIN
Christophe RIGOLOT
Didier MONTANARI
Philippe QUERRY
Catherine CHAUVIN
Bruno HENRIET
Michèle BEZ
Jean-Paul BONNET
Marcel ROBBE
Raymond BRENET (a rejoint l'assemblée à 21h00)

Procurations données :
François MONNET – procuration Serge BILLET

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil municipal.
Mme Valérie BENOIT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La séance est ouverte à : 20h40 mn

Ordre du jour

1) **Fixation Du prix de vente de la ferme de Pathiaux et les 4 hectares attenants,**

Mr Christophe RIGOLOT et Mr Michel GAGELIN quittent la salle.

Lors du conseil municipal du 5 juillet 2019, le conseil s'est prononcé en faveur de la vente de la ferme de Pathiaux et ses 4 hectares attenants, et a décidé de mettre en vente ce bien communal avec l'agence ADEQUATE et la SAFER Bourgogne Franche-Comté. La

fixation du prix de vente n'a pas été votée lors de ce précédent conseil municipal car les estimations des deux prestataires retenus n'étaient pas encore établies.

Monsieur Raymond BRENET rejoint l'assemblée à 21h00

Après débat, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente de la ferme de Pathiaux et ses 4 hectares attenants à **270'000€ net vendeur (deux cent soixante-dix mille euros)**

Vote : pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0

Christophe RIGOLOT rejoint l'assemblée à 21h10. Michel GAGELIN n'a pas rejoint l'assemblée.

2) Questions diverses.

Séance levée à : 21h20 mn